



Xavier Parenteau

Avocat

Parcours professionnel

Me Xavier Parenteau travaille principalement dans les domaines du droit du travail et de l'emploi, de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels ainsi que du litige civil et administratif.

Il concentre principalement sa pratique dans le domaine du droit du travail et de l'emploi. À ce titre, il est appelé à conseiller et représenter des entités gouvernementales ainsi que des entreprises syndiquées et non syndiquées œuvrant dans des domaines variés en matière de relations de travail, tant sur le plan collectif qu'individuel, de normes du travail, d'accréditation, de santé et de sécurité du travail, de droits et libertés de la personne et d'équité salariale.

En matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, il participe à la préparation de formations, conseille des clients quant aux pratiques de gestion et aux demandes d'accès ou de rectification et les représente devant les tribunaux spécialisés.

Dans le cadre de sa pratique, il est également appelé à apporter sa contribution et son expertise dans divers dossiers en litige civil et administratif.

Au cours de son baccalauréat, Me Parenteau a effectué un stage auprès de la magistrature à la Cour du Québec et a reçu une distinction pour ses habiletés en rédaction juridique.

Implications

Membre de l'Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée (AAPI)

Membre du Jeune Barreau de Québec

Coordonnées

Téléphone : 418-649-4015

xavier.parenteau@steinmona
st.ca

Services offerts

- Accréditation, négociation de convention collective
- Arbitrage de grief
- Conflit de travail
- Discrimination dans l'emploi
- Droit administratif et civil
- Droit du travail, de l'emploi et de l'immigration
- Équité salariale
- Lésions professionnelles
- Litiges et résolution des différends
- Santé et sécurité au travail

Formation

LL.B., Droit, 2018, Université de Sherbrooke

Admission au barreau

2019